

SAINT-CYR NEWS

L'actualité et les dernières nouvelles des associations
de l'École St-Cyr de Moréac



LE GRAND RETOUR DE LA RACLETTE

Nouveau bureau à l'APEL. p1
À quoi servent les actions de l'APEL,
l'OGEC et l'AEP ? p2
Les évènements à venir... p3

TOUS FONDUS DE RACLETTE !

Il aura fallu attendre le 12 novembre 2022, pour voir le retour de la traditionnelle Soirée Raclette de l'École Saint-Cyr, organisée par les parents d'élèves de l'école.

Pour la première fois, la soirée a eu lieu dans la nouvelle salle des fêtes An TY Roz à Moréac. Les bénévoles et parents d'élèves présents ont servi 580 repas (120 enfants et 460 adultes). Si le fromage et le vin coulaient à flot, il n'y avait pas que les appareils à raclette pour donner chaud aux participants, le DJ a mis le feu jusque tard dans la nuit. **La recette de cette soirée (sans aucun jeu de mot) va permettre de payer une partie du voyage scolaire prévu en mai, à Jersey, pour tous les élémentaires et la sortie de fin d'année des maternelles.**

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'APEL.

Après 3 ans de présidence, Élisée Ollier tout comme son co-président Yoan Cichon cèdent leur place à un tout nouveau bureau. Merci à eux et leur équipe pour tout le travail accompli durant ces années.

Voici la composition du bureau 2022-2023

Présidente : Anne-Sophie Charlotin
Vice-Présidente : Aurélia Minnebois
Trésorière : Caroline Talmont
Trésorière adjointe : Mariamne Le Gouallec
Secrétaire : Stéphanie Craveiro Dos Reis
Secrétaire adjoint : Nicolas Lorcy



À QUOI SERVENT LES ACTIONS DE L'APEL, L'OGEC ET L'AEP ?

Une équipe qui se démène au service des enfants.

Petit rappel pour les nouveaux parents et les anciens : l'Apel est l'Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre. Elle est la plus importante association nationale de parents d'élèves. Elle est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans les Statuts de l'Enseignement Catholique.

Quel est le rôle de l'Apel à l'École Saint-Cyr ?

L'Apel agit et s'implique dans la vie des établissements scolaires. Sa première mission : représenter les parents au sein de l'école, être le porte parole auprès du directeur et des pouvoirs publics. Mais elle peut aussi accompagner certains parents dans leur tâche éducative, comme l'organisation de conférences et elle a également pour mission d'organiser des événements tout au long de l'année pour fédérer les familles et permettre à chaque enfant de pouvoir participer aux sorties et voyages scolaires.

C'est quoi l'OGEC et l'AEP ?

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une association qui a pour objectif d'assurer avec le Chef d'Etablissement la gestion de l'établissement dans les domaines du Personnel OGEC (recrutement, rémunération...), des finances (vote des budgets...), et de l'immobilier (entretien, réfection des locaux...)

Douze membres la constituent. Y sont membres de droit le Directeur Diocésain, le président de l'UDOGEC et la présidente de l'APEL. Pour cette année le bureau est composé des parents d'élèves suivants : Stéphane Béatrix (président), Maxime Jéhanno (vice-président), Audrey Odic (trésorière), Anne Le Texier (co-trésorière) et Valérie Cadoret (secrétaire).

Leur prochaine action :

En ce début de Coupe du Monde de football, l'OGEC a souhaité participer au projet d'année de l'équipe pédagogique "1 classe = 1 pays" en offrant le vendredi 18 novembre 2022, à chaque enfant, un album de vignettes et une pochette d'autocollants.

Aucun bénéfice n'est attendu de cette opération : seuls 10 centimes sur chaque pochette de 5 vignettes vendue 1 euro sont reversés à l'école.

Le but visé est de créer du lien entre chacun des élèves en favorisant les échanges de doublons et en permettant ainsi à chacun de faire connaissance, des plus petits aux plus grands.

Merci à tous celles et ceux qui ont rendu ce projet possible !



L'AEP (Association d'Education Populaire) est l'association propriétaire du terrain et des murs de l'école, qu'elle loue à l'OGEC. Le loyer qu'elle reçoit et les opérations qu'elle peut mener sont destinés à la rénovation ou la construction de locaux. Cette année, le bureau est composé d'Hélène Loric (présidente), Séverine Talmont (trésorière), Philippe Picaut et Philippe Charlotin (vices-présidents), Sandra Thiboult (secrétaire) et Karine Le Polh (vice-secrétaire).

L'AEP vous propose, jusqu'à écoulement du stock, du jus de pomme naturel, conditionné en bouteilles de 1L (2,50 euros la bouteille) ou en bibeaux de 3L (7,50 euros l'unité). Leur conservation est longue (deux ans).

Les bénéfices de cette vente permettent l'achat de matériaux pour les différents travaux pris en charge par l'association.

Les températures se rafraîchissent, l'OGEC vous rappelle que des sweats aux couleurs de notre école, du 5-6 ans au XL sont toujours disponibles aux tarifs de 30 euros pour un enfant, 35 euros pour un adulte !



Il convient de rappeler que si la commune verse une participation à l'école pour permettre de prendre en charge les dépenses de fonctionnement, les frais de scolarité versés par les familles permettent quant à eux, de financer les dépenses d'investissement immobilier et celles liées à l'enseignement de la catéchèse.

Les différentes associations, l'OGEC, l'AEP et l'APEL sont en charge d'organiser de multiples événements pour récolter des fonds qui favoriseront le financement de matériel scolaire comme les tableaux numériques, de rénover les classes..., mais aussi de contribuer au financement des sorties et voyages scolaires.

Alors oui, parfois, vous avez l'impression que les associations vous sollicitent trop, avec notamment les ventes à emporter, mais sachez que sans toutes ces ventes, soirées et autres festivités, les parents payeraient le prix fort à chaque sortie scolaire. Et ainsi, certains enfants ne pourraient jamais participer, faute de moyens.

Donc, dites-vous bien, que chaque euro récolté sert au bien-être des enfants et que tout, finalement, leur revient directement.

Les présidents des associations



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR...

Vente à emporter de Coquilles Saint-Jacques pour les fêtes de fin d'année. Vous trouverez dans les cartables le bon de commande à retourner avant le 2 décembre.

LE GOÛTER DE NOËL sera offert aux enfants **le jeudi 15 décembre** après la célébration

L'ARBRE DE NOËL se tiendra le **vendredi 16 décembre** à la salle An Ty Roz